

NB. (En effet, dans l'Ouvrage en question, pages 244 & 245 de l'édition de Londres, on observe à l'occasion des Anglois qui furent assujettis par les Romains, dont ils adopterent les mœurs, que les Corfes, qui ne sont qu'une poignée d'hommes, ne laissent pas d'être aussi braves & aussi délibérés que pouvoient l'être ces mêmes Anglois; mais que si on veut les dompter, ce ne sera que par la prudence & par la bonté qu'on y réussira; que pour maintenir la Souveraineté de l'Isle de Corfe, il paroît nécessaire, en desarmant les habitans, d'adoucir leurs mœurs, & que l'exemple de cette Nation fait voir quel courage & quelle vertu donne aux hommes l'amour de la liberté, & qu'il est également dangereux & injuste de les opprimer.)

Après le début, il est parlé des bons offices employés par le Pape Clement XII. & par le feu Empereur Charles VI. pour procurer le rétablissement de la paix & du bon ordre dans l'Isle de Corfe, ainsi que de l'azile généreux que le Roi des Deux-Siciles accorda aux Chefs de cette Nation qui se trouverent obligés de chercher un refuge chez ce Prince. « Pendant la » guerre (est il dit ensuite) qui fut terminée » par le Traité de paix d'*Aix la Chapelle*, nous » n'avons point été privés de puissans Protec- » teurs qui se sont déclarés pour nous assez » ouvertement : Mais aujourd'hui, hélas ! il » semble que toutes les Puissances se soient » unies pour notre perte, en défendant à leurs » sujets de nous fournir aucuns secours. Elles » ne peuvent ignorer cependant, que si nous » avons repris les armes, nous y avons été » contraints par les mauvais traitemens que nous » avons soufferts, & par tout ce qui a été mis